

CONFERENCE
POUR LA
COMMUNAUTÉ POLITIQUE
EUROPÉENNE

351.98 (4/075) 132
Rome , le 22 Septembre 1953
CIR/CD/Sec.1

L I S T E

des principaux problèmes
posés par l'institution
de la Communauté politique européenne

La présente liste , dressée par le Secrétariat conformément à la décision du Comité de direction, constitue une simple énumération des principaux problèmes posés par l'institution de la Communauté politique européenne , l'ordre dans lequel seront étudiés ces problèmes devant être arrêté par le Comité .

305 f/53 ad

1. Parlement.-

a) Chambre des Peuples

- Elections au suffrage universel direct : application immédiate ou période transitoire.
- Nombre et répartition des sièges.
- Pouvoirs.

b) Sénat

- Composition: paritaire ou pondérée.
- Mode de désignation.
- Nombre et répartition des sièges.
- Pouvoirs.

2. Exécutif.- Caractère et composition -

- Collège de Ministres européens ou
- Collège composé à la fois de ministres européens et de ministres nationaux.
- Mode de désignation du Président et des membres.
- Mode de votation.
- Pouvoirs.
- Responsabilité devant le Parlement.

3. Conseil de Ministres Nationaux.-

- Composition.
- Pouvoirs.
- Cas de décisions à l'unanimité ou à une majorité.

4. Cour de Justice.-

- Composition.
- Compétence.

ATTRIBUTIONS

1. Principes généraux

- auto-extension.
- interprétation stricte.

2. Attributions prévues par les Traités CECA et CED

Modalités de l'intégration de la CECA et de la CED dans la Communauté Politique Européenne.

3. Attributions économiques.

a) Objectifs généraux

- Etablissement de bases communes de développement économique.

b) Mesures à prendre pour réaliser progressivement

- Marché commun
- Union douanière
- Clauses de sauvegarde, mesures de compensation, délais d'adaptation.

4. Autres attributions.

- en matière de politique étrangère
- en matière financière

DISPOSITIONS GENERALES

- a) Durée du Traité et faculté de retrait.
- b) Adhésion.
- c) Association
- d) Liaisons
- e) Révision du Traité